



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



20057931

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

06 MAI 2020

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0456 492 391

Nom

(en entier) : La Cassine

(en abrégé) :

Forme légale : Association sans but lucratif

Adresse complète du siège : 7880 Flobecq, Place P H Jouret 14-16

Objet de l'acte : Démission - Nomination délégué à la gestion journalière

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 JANVIER 2020

1. Pour autant que de besoin, le conseil d'administration prend acte et confirme la démission de Madame Gaëlle COUSIN en tant que délégué à la gestion journalière et ce depuis le 3 juin 2019.

2. Après délibération, le conseil d'administration décide, conformément à l'article 22 des Statuts de nommer Monsieur Simon LOUCKX, choisissant son domicile à Place P H Jouret 15, 7880 Flobecq, pour l'exercice du présent mandat, en tant que délégué à la gestion journalière, et cela avec effet rétroactif à partir du 3 juin 2019 et ceci pour une durée indéterminée.

Monsieur LOUCKX aura tous les pouvoirs tels que prévus par l'article 22 des Statuts. Le mandat de Monsieur LOUCKX ne sera pas rémunéré.

3. Le conseil d'administration décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour et Me Victoria Delière, avocats – association LMBD, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, (ainsi que ses administrateurs et ses employés), avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en œuvre les décisions ci-dessus.

Pour extrait conforme:

Victoria Delière
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/05/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).